

n°27

Date de publication
5 septembre 2018

Date d'observation

4 septembre 2018

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Betterave sucrière

- CERCOSPORIOSE : progression importante des foyers et destruction variable du bouquet foliaire suivant les secteurs
- RHIZOCTONE BRUN : des parcelles fortement attaquées
- RHIZOPUS : présence dans de nombreuses parcelles
- TEIGNE : présence importante en zone séchante



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



🌀 Betterave sucrière

Données du réseau

Cette semaine, 13 parcelles ont été observées.

Stades et état des cultures

Le stress hydrique et la cercosporiose contribuent à la destruction du bouquet foliaire. Les parcelles fortement attaquées par la cercosporiose sont en pleine repousse du bouquet foliaire.

Ravageurs

- Noctuelles défoliatrices

Observations: cette semaine aucune observation concernant ce ravageur.

Risque : rappelons que le risque est considéré important dès que 50% des betteraves présentent des symptômes de perforation des feuilles et/ou de présence de déjection fraîche sur le bouquet foliaire. A cette époque de l'année, seules les attaques graves sont préjudiciables en fonction du délai avant arrachage.



- Charançon LIXUS JUNCI

Premier bilan

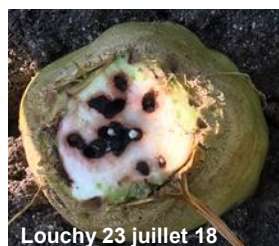
	Entraigues	Aubiat	Artonne	Clerlande	Le Cheix	Varennnes
% betteraves avec galeries	4	50	90	80	60	100
Nb galeries / betterave	0.05	0.9	2.6	2	0.45	3.1

Cette semaine, peu d'adultes sont observés dans le réseau.

Analyse de risque : les jeunes adultes s'alimentent des feuilles de betterave jusqu'à la récolte mais ne s'accouplent pas, le cycle de reproduction se faisant l'an prochain après la sortie de diapause hivernale.



© Vincent Froelicher
<https://insecta.pro>



- **Teigne**

Observations : la présence des traces ou de chenilles est régulièrement observée dans la plaine, avec une fréquence de betteraves touchées variant de 30 à 97% ; les parcelles sèches sont les plus atteintes avec présence de nombreuses chenilles (Effiat 97% de betteraves touchées dont 73% avec présence de chenilles), hors réseau une parcelle est signalée à Tarnat avec 95% de betteraves touchées.

Seuil de nuisibilité : au-delà de 10% de plantes avec présence de larves.

Niveau de risque : les parcelles en culture sèche sont les plus exposées ; à ce stade les dégâts occasionnés (perte de poids et de richesse) vont s'amplifier en fonction de la date de récolte.



Maladies

- **Rhizoctone brun**

Observations : les plantes atteintes sont flétries ; à l'arrachage la racine est noire. 2 parcelles observées font état de la présence de rhizoctone brun avec 1% de la surface parcellaire concernée. Le climat actuel est très propice à ce champignon.

Risques : les parcelles ayant un précédent maïs ainsi qu'une fréquence d'irrigation régulière sont les plus exposées. Les variétés spécifiques expriment le maximum de leur tolérance et permettent ainsi de limiter l'intensité des attaques. Les parcelles avec le choix prioritaire de la tolérance nématode sont très exposées.

Seuil de nuisibilité : présence d'une betterave flétrie tous les 10 à 15 m.



- • **Rhizopus**

Observations : la partie supérieure du collet est atteinte par le champignon qui pénètre par les différentes lésions notamment les galeries de charançon. Les fortes températures de 2018 ont favorisé le développement du champignon ; c'est le cas à ARTONNE avec 15% et EFFIAT, COGNAT-LYONNE, PARAY/BRIAILLES avec 1% de betteraves touchées. Les attaques restent cependant tardives ce qui limitera la perte de rendement.

Risques : les plantes atteintes, non marchandes, sont sources de mauvaises conservations en silos ainsi que de perturbation au niveau de l'outil industriel.



- **Cercosporiose**

Observations : les **foyers** s'étendent au sein des parcelles et **détruisent le feuillage**. Les parcelles fortement touchées sont en cours de repousse.

	Entraigues	Aubiat	Artonne	Clerlande	Le Cheix	Varenes
Fréquence %	88	100	88	92	84	88
Intensité %	21	13	28	20	25	27

	Contigny	Barberier	Aigueperse	Bas et Lezat	Beaumont Les Randan	St Denis Combarnazat	Joze
Fréquence %	99	97	93	97	98	100	93
Intensité %	2	2	10	10	40	20	10

Risques : les conditions estivales actuelles, rosée le matin et température élevées en journée sont toujours propices au développement de la cercosporiose.

Nuisibilité : le développement précoce de la cercosporiose provoque une destruction rapide du feuillage induisant la repousse permanente du bouquet foliaire. La tolérance variétale ne permet pas, à elle seule, de contenir la maladie pendant la phase estivale ; cependant elle permet d'assurer un état sanitaire convenable pour la croissance de fin de cycle.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

